



LA CHARTE DES 10 ENGAGEMENTS DE L'ECO-PARTICIPANT

Le Trail EDF Cenis Tour a pris la décision de s'engager pleinement dans la démarche de développement durable en sollicitant le label éco-manif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous avons rédigé une charte de 10 engagements destinés à vous les participants, afin de favoriser un comportement en phase avec des engagements éco-responsables, même si ces engagements sont déjà appliqués par la plupart d'entre vous.

Cette Charte n'est en aucun cas un appel à l'uniformité, à la normalisation. Elle laisse à chacun la liberté d'exprimer son attachement à l'esprit du sportif en accord avec ses valeurs, sa culture et ses sensibilités.

- Tu te rendras sur l'événement en covoiturant ou via des transports en commun si cela est possible
- Tu viendras sur l'événement avec ta propre gourde et ton gobelet réutilisable
- Tu privilégieras la consommation de l'eau du robinet plutôt que celle de l'eau en bouteille
- Tu limiteras un maximum l'utilisation de matériel à usage unique (notamment plastique)
- Tu trieras tes déchets en suivant les consignes locales de tri (sur les ravitaillements, sur les zones de départ et d'arrivée, et sur la manifestation en général)
- Tu prendras soin des milieux naturels utilisés pour l'événement en laissant les sites tels que tu les as découverts
- Tu respecteras les espaces et le matériel utilisés par l'organisation (salles, matériels divers)
- Tu feras preuve de courtoisie et d'écoute envers toutes les personnes (bénévoles, autres participants, locaux...) présentes sur l'événement
- Tu participeras à cet événement avec fairplay envers les autres participants
- Tu inciteras les autres participants à respecter fièrement les mêmes engagements éco-responsables que ceux auxquels tu t'engages